



Nexity Clermont Ferrand
52 AVENUE JULIEN 63000 CLERMONT FERRAND
Téléphone 04 73 91 52 38 - Fax 04 73 92 01 42
NEXITY LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN 487530099
RCS Paris APE6832A- Carte pro T G S PT CPI 75012015000001224
délivrée par la CCI de Paris Île de France - Garantie
Financières SOCAMAB, 16 rue Hoche 92919 La Défense Cedex

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC
19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS
63000 CLERMONT-FERRAND

REUNION DU 28/06/2022

PRESENTS : M. TIXIER, Mme DESCAMPS, M. VINCENT, M. BOUILLOT, Mme SECHET

EXCUSES : M. DESCAMPS

SYNDIC : M. KAÏS

DOSSIER ETANCHEITE DES TOITURES TERRASSES DEDS BATIMENTS A, D ET E

Suite aux litiges avec M. BOISSON de l'entreprise ETANCHEURS AUVERGNATS concernant le bâtiment D, un rendez-vous sera organisé avec M. BOISSON et le CS à ce sujet.

En ce qui concerne les dossiers CEE des bâtiments A et E, ceux-ci devraient être soldés dans les semaines à venir.

Dégradations occasionnées par l'entreprise ETANCHEURS AUVERGNATS durant les travaux :

- VMC : le syndic est en attente de l'accord de M. BUISSON suite au devis établi par l'entreprise EHS.
- Réfection des bordures : après échange de vue et discussion, il est décidé de laisser les choses en l'état suite à l'intervention de l'entreprise GATP. Une reprise sera effectuée au niveau des raccord d'enrobé.

Un échange interviendra avec l'entreprise ETANCHEURS AUVERGNATS au sujet du préjudice morale à ce sujet en vue d'une indemnité de 1000€.

DOSSIER DROIT A LA PRISE

Comme décidé lors de l'AG du 01/06/2022, la convention a été signée avec la société WAAT.

MISE A JOUR DES PLATINES D'INTERPHONES

Comme décidé lors de l'AG du 01/06/2022, le devis de l'entreprise AMB a été accepté.

Mise à jour prévue en 10/2022.

Un courrier complémentaire sera adressé aux copropriétaires à ce sujet.

TRAVAUX ESPACES VERTS

Suite au devis établi par l'entreprise JARDINS + ESPACES VERTS, un nouveau rendez-vous sera organisé sur place à la résidence afin de définir les travaux à entreprendre dans une enveloppe de dépense de 2000€ TTC.

BAT B : FUITE GARAGES LEFORT ET FALCOZ

Suite à la recherche de fuite effectuée par l'entreprise LIKO, un RDV sera organisé sur place à la résidence avec l'entreprise OVAL ETANCHEITE afin de définir précisément les travaux à entreprendre.

DIVERS :

- Escalier extérieur devant le bâtiment C : suite à la proposition de l'entreprise TERDIMAN, il est décidé de ne pas donner suite à celle-ci.
Il est décidé de poser des bandes anti dérapantes réglementaires sur les marches.
- Levée des réserves suite travaux étanchéité de la toiture terrasse du bâtiment B : l'entreprise OVAL ETANCHEITE a précisé au syndic qu'elle interviendrait le 28/06/2022.
- Non-respect du RDC : un courrier a été adressé à M. DELRIEU propriétaire au bâtiment A le 10/06/2022 au sujet de son locataire qui perdure à faire de la mécanique sur son balcon. Un nouveau courrier sera adressé à M. DELRIEU à ce sujet.
- Sécurisation de l'accès aux toitures terrasses de l'ensemble des bâtiments : le syndic précise qu'il a reçu un seul devis de l'entreprise EA à ce jour. Un point sera fait à ce sujet lors de la prochaine réunion du CS.
- Entretien des pompes de relevage : relance de l'entreprise FORTUNE à ce sujet.
- Bat F : la société TKE a précisé au syndic qu'il avait trouvé des seringues dans le fond de la fosse de l'ascenseur.
- Remplacement d'un bac à sable dans le garage collectif des bâtiments ABCDE suite au devis de l'entreprise DESAUTEL s'élevant à 132,00€ TTC.
- Entretien des toitures terrasses : le syndic précise qu'il est toujours dans l'attente du devis de l'entreprise EA concernant les bâtiments A, D et E.
- Bat B : mise en place des sacs poubelles d'OM : la société GIRAUD NETT précise au syndic que la commande des sacs sur le site internet s'est avéré frauduleuse, M. GIRAUD a commandé d'autres sacs auprès de leur fournisseur.
- Enlèvement des toiles d'araignées dans les sous-sols des bâtiments ABCDE et F : l'entreprise GIRAUD NETT est intervenue le 28/04/2022 en même temps que le nettoyage des garages.
- Entretien des espaces verts 2022 : un point sera fait avec M. GUARISE à ce sujet lors du RDV sur place pour les travaux d'espaces verts.
Pour information, un devis a été établi par M. GUARISE s'élevant à la somme de 576,00€ TTC concernant une tonte et un binage supplémentaire.
- Fonctionnement du portail rue Marivaux : un point est fait sur les dysfonctionnements de celui-ci. Le syndic reviendra vers l'entreprise TKE à ce sujet.
- Affichage et distribution du règlement intérieur dans les tableaux et dans les boîtes aux lettres.
- Grillage vers les bâtiments D et E : un point sera fait à ce sujet lors du RDV sur place avec M. GUARISE.

- Un courrier sera adressé au propriétaire de l'appartement E11 au sujet de son vélo sur son balcon.
- Réparation grillage de la résidence MARIVAUX DOME HORIZON : un courrier sera adressé au cabinet MIALON le syndic de la résidence.
- La prochaine réunion du CS aura lieu sur place à la résidence le mercredi 27/09/2022 à 17h00.

M. Jean-Michel KAIS
Gestionnaire de copropriétés

